

COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION ?

3 solutions vous sont proposées :

- sur le questionnaire papier,
disponible dans votre mairie
- sur manche.fr
- en scannant le QRcode ci-dessous



Pour tout renseignement complémentaire,
écrivez-nous à concertation@manche.fr

NOS DÉPLACEMENTS SUR LES ROUTES DE LA MANCHE

& SI ON EN PARLAIT ?

Du 21 novembre 2022 au 5 janvier 2023
INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !



DÉPLACEMENTS : VOTRE AVIS COMPTE

Mieux cerner les attentes des Manchois en matière de déplacements : c'est le but de cette concertation qui questionne votre vision de la route, mais aussi l'intermodalité et les mobilités douces.

QUI FAIT QUOI ?

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

ÉTAT



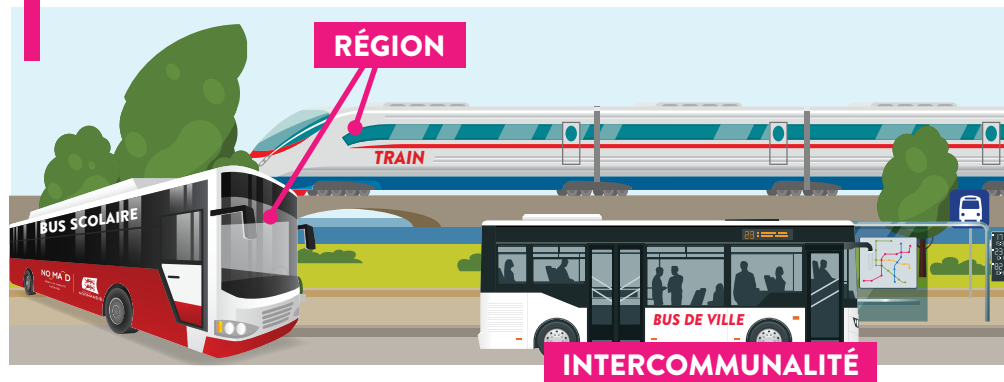
DÉPARTEMENT



COMMUNES



LE TRANSPORT



LES SPÉCIFICITÉS DE LA MOBILITÉ MANCHOISE

La modernisation des infrastructures routières doit rendre le réseau compatible avec les contraintes du XXI^e siècle, tant sur le plan environnemental (maîtrise du bruit, des pollutions accidentelles, des eaux pluviales...) que sur le plan comportemental (droit à l'erreur, gestion intelligente des flux de circulation, partage de l'espace...).

Dans la gestion du réseau routier départemental, si la sécurité des usagers est une priorité absolue, le respect de l'environnement est également essentiel. Depuis 2016, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans le traitement des abords routiers.

Le Département s'emploie aussi à développer des pratiques plus écoresponsables. Au-delà des efforts réalisés, la quantité de déchets ramassés chaque année augmente et avoisine les 200 tonnes, ce qui représente environ 25 kilos par kilomètre et par an. Les patrouilles des différentes agences techniques départementales passent ainsi plus de la moitié de leur temps à ramasser les déchets.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le paysage de la mobilité est complexe : faire en sorte de le faire évoluer est un défi constant pour l'ensemble des acteurs. Afin de favoriser l'essor d'une mobilité plus durable, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) les accompagne et les incite à agir.

75 % des déplacements en voiture individuelle sont effectués pour des trajets inférieurs à 5 km

Pour en savoir plus rendez-vous sur : www.ademe.fr/les-defis-de-la-transition/air-et-mobilite
Retrouvez aussi des sources et informations complémentaires sur manche.fr

CHIFFRES CLÉS

15 000 km de routes, dont **7 780 km** de départementales : le réseau routier de la Manche est le plus important de France.

À ce stade de développement du maillage routier du territoire, un rééquilibrage est désormais recherché et s'appuiera notamment sur cette concertation citoyenne.

1 200 ouvrages d'art (ponts)

5 agences techniques départementales avec **31** centres d'entretien routier sur tout le territoire

470 agents composent la Direction des infrastructures et de l'entretien routier du Département, dont 317 agents d'exploitation sur le terrain.